

OFFRE D'EMPLOI – AFFICHAGE EXTERNE

Chauffeur-journalier ou chauffeuse-journalière

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est à la recherche de chauffeurs-journaliers ou chauffeuses-journalières, afin de constituer une liste de rappel.

Description sommaire du poste

Sous l'autorité du contremaître, le ou la titulaire du poste est appelé à réaliser divers travaux manuels et techniques pour le compte de la Municipalité selon les normes, les directives et les procédures en vigueur. De plus, la personne est appelée à conduire les divers camions de la Municipalité. Les tâches du titulaire du poste doivent être exécutées de façon à assurer la santé et sécurité pour lui-même, ses collègues et autrui, mais aussi de façon professionnelle à l'image des services de qualité que la Municipalité veut offrir aux citoyens. La personne fait partie d'une équipe de travail et doit agir avec respect et courtoisie.

Tâches et responsabilités

Voirie

- Effectuer des travaux liés à la voirie municipale en collaborant aux travaux de nettoyage de fossés, de drainage, de mise en place des rues, de réparation du revêtement de la chaussée et de signalisation.
- Collaborer avec les personnes habilitées aux travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts, aux travaux d'excavation reliés aux entrées d'eau ou d'égouts, aux fuites d'eau, à l'entretien des bornes-fontaines et des valves du réseau d'aqueduc, et à l'entretien des équipements du réseau d'égouts.
- Collaborer, occasionnellement, avec l'équipe supervisée par le technicien aqueduc et égouts dans le cadre de leurs activités courantes.
- Effectuer des travaux de peinture et de réparations mineures.
- Assurer la propreté de son lieu de travail en effectuant les tâches requises à cet effet par le contremaître.

Opération

- Opérer, effectuer les réparations mineures et faire l'entretien courant des divers camions de la Municipalité servant au transport des matériaux et à l'inspection.
- Opérer une rétrocaveuse ou une chargeuse pour le chargement de matériaux granulaires.
- Opérer un camion-pompe et en faire l'entretien courant pour le nettoyage et la vidange des installations sanitaires de la Municipalité.
- Effectuer les vérifications de base avant et après l'utilisation de la machinerie et en assurer l'entretien préventif de base.

Autres tâches

- Remplir les rapports exigés par l'employeur.
- Participer aux travaux d'aménagement des passerelles et des escaliers ou des travaux nécessitant de la machinerie dans les sites récrétouristiques.
- Ramasser les poubelles dans les sites récrétouristiques appartenant à la Municipalité.
- Assister, sur demande, le préposé aux bâtiments ou tout autre employé municipal pour l'accomplissement de travaux divers à exécuter dans les infrastructures municipales.
- Assurer la propreté de son lieu de travail en effectuant les tâches requises à cet effet par le contremaître.
- À la demande du supérieur immédiat, effectuer des travaux, autres que ceux habituellement effectués par des gens sur des emplois subventionnés ou employés par un partenaire de la Municipalité ou effectués par un sous-contractant, des sites récrétouristiques, de plein air ou autres immeubles municipaux.
- À la demande du supérieur immédiat, accomplir toute autre tâche connexe à cette fonction.

Qualifications et exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaire, un diplôme d'études professionnels ou l'équivalent
- Posséder un permis de conduire classe 3 F.
- Posséder un (1) an d'expérience en conduite de véhicules lourds.
- Habilité à opérer divers types de matériel roulant et en travaux manuels.
- Bon jugement.
- Excellente concentration.
- Capable de travailler sous tension.
- Avoir une formation en espaces clos, en signalisation routière serait un atout.
- Aptitude à travailler en équipe.
- Initiative et débrouillardise.
- Capacité à accomplir des efforts physiques.
- Connaissance des règles en matière de santé et sécurité

Conditions de travail

- Poste occasionnel de la catégorie des cols bleus.
- Horaire de travail de 36,5 heures par semaine réparties du lundi au jeudi ou du mardi au vendredi.
- Rémunération : Salaire selon la classe 5, entre 26,85 \$ et 30,86 \$, de la convention collective en vigueur.
- Entrée en fonction : Mai 2025

Date limite de dépôt de candidature

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie de leurs diplômes avant le **mardi 29 avril 2025, 23 h 59**, à l'adresse suivante :
<https://www.muniles.ca/affaires-municipales/autresliens/offres-demploi/>

Vous avez envie de travailler au centre de l'action? C'est le moment de joindre notre équipe!